
B1 : Réduire les besoins

B.1.1 : Accompagner les filières économiques dans la mutation de leurs besoins

B.1.1.1 - Accompagner à la réalisation d'économie d'eau et/ou à l'amélioration de la qualité des rejets

B.1.1.1 – Accompagner à la réalisation d'économie d'eau et/ou à l'amélioration de la qualité des rejets		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Accompagner les filières économiques dans la mutation de leurs besoins					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Accompagnement des entreprises dans leurs démarches vertueuses d'élaboration de plan d'actions en vue de réaliser des économies d'eau ou d'améliorer la qualité des rejets						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
CCI Corrèze			PTGE de L'Isle			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CCI Nouvelle Aquitaine						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : – • Pour les entreprises : pré-identification des usages et rejets des entreprises sur la base de leurs données, identification d'un potentiel d'optimisation hydrique, détermination d'un niveau de sensibilité vis-à-vis de la ressource, sensibilisation des entreprises, développement d'un sens critique, partage des bonnes pratiques • Pour le maître d'ouvrage : –						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Corrèze						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou État initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Les contraintes environnementales impactent plus ou moins significativement le monde des entreprises au travers du caractère multi-usages de l'eau (eaux sanitaires, lavages, emploi pour les process, fluide vecteur d'énergie, etc.). Du fait de son faible coût direct, contrairement à l'énergie, et son abondance historique, certaines entreprises ont peu conscience des enjeux de l'eau. Peu d'entreprises mesurent l'impact de de leurs usages en eau ; pour cela il leur est nécessaire de prendre des mesures spécifiques pour économiser cette ressource.						
Résultats attendus						
Apporter un regard externe sur le cycle de l'eau de l'entreprise : • Evaluation de son niveau des risques liés à l'eau • Détection des axes d'amélioration de la gestion de l'eau • Proposition d'un plan d'action basé sur le principe des 3 « R » (3 R) permettant la prise de contact avec des professionnels de l'eau						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Diagnostic de sobriété hydrique en entreprise (10/ an à partir de 2026) Sensibilisation de 60 entreprises/an ciblées						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Trouver un financement			Amener les entreprises à passer à l'acte en les accompagnant.			

Coût(s) estimé(s)	Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
3.5 jours / diagnostic en entreprise + 1 réunion de bilan sur l'avancée de la transition en entreprises 0,5 jour Coût conseiller CCI : 710 €/jour	Agence de l'eau
Indicateurs de suivi	
• Nombre d'entreprises diagnostiquées	

B.1.1.2 - Etablir la cartographie des acteurs techniques et financiers de l'eau en lien avec les entreprises

B.1.1.2 – Etablir la cartographie des acteurs techniques et financiers de l’eau en lien avec les entreprises		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Accompagner les filières économiques dans la mutation de leurs besoins					
Type d’action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l’action						
Etablissement d’une cartographie des acteurs techniques et financiers de l’eau en lien avec les entreprises en vue d’améliorer la capacité des entreprises à identifier les expertises et les financements destinés à l’amélioration de la gestion de l’eau						
Maître(s) d’ouvrage – Pilote(s) de l’action			Lien avec d’autres démarches/actions			
CCI Corrèze			PTGE de l’Isle, actions de pré-diagnostic à destination des entreprises			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CCI Nouvelle Aquitaine, Agence de l’eau, Conseil Régional						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les entreprises : orientation simplifiée vers le bon prestataire en fonction de son besoin • Pour le maître d’ouvrage : être en mesure de flécher les bons interlocuteurs lors de la remise d’un plan d’action réalisé auprès des entreprises						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l’action						
Corrèze – Nouvelle Aquitaine						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l’action (indicateurs d’états initiaux)						
Aujourd’hui il y a de nombreux acteurs dans le domaine de l’eau. Les entreprises ont du mal à avoir une vision d’ensemble et la connaissance des expertises de chacun.						
Résultats attendus						
Vision étendue des acteurs de l’eau en capacité d’accompagner les entreprises dans leurs démarches de réduction de leurs consommations d’eau ou de traitement de leurs effluents, de façon à mettre à disposition ces informations auprès des entreprises. L’objectif est de cibler les acteurs pertinents en fonction des expertises nécessaires pour mener à bien les projets.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l’action						
Prospection, interviews et réalisation d’un listing des acteurs, leurs coordonnées et leurs compétences						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Multiplicité des acteurs et la variété de leurs compétences : ne pas en oublier de majeurs. Notamment les incontournables au niveau français			Collaboration des différents partenaires possédant la connaissance de l’écosystème			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
Temps passé en collaboration avec la CCI NA 7100€/ an			Convention ADEME/Région			
Indicateurs de suivi						
• Création du listing, identification de 1 ou plusieurs partenaires par thématique d’expertises identifiées • Diffusion auprès des autres partenaires en lien avec les entreprises ?						

B.1.1.3 - Sensibiliser les acteurs du tourisme à la réduction de leur consommation en eau

B.1.1.3 – Sensibiliser les acteurs du tourisme à la réduction de leur consommation en eau		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Eviter - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Accompagner les filières économiques dans la mutation de leurs besoins					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Accompagnement des prestataires touristiques dans la gestion de l'eau : Mobilisation de 2 dispositifs : - AMI Atout France : - o Diagnostic technique de la consommation d'eau - o Sensibilisation et formation à la gestion de l'eau (dispositif proposé par Betterfly Tourisme) - o Définition d'un plan d'action - Etude REUT CRT Nouvelle Aquitaine : - o Participation de quelques établissements corréziens à l'étude REUT mené par le CRT Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'interfilière Nouvelle Aquitaine. - o Diffusion des bonnes pratiques Au travers de ces 2 dispositifs, des actions de communication plus large, de sensibilisation et kits d'information seront produits à l'attention des acteurs du tourisme et du grand public. Des actions de sensibilisation, de type journées techniques, pourront être proposées, mettant en avant les bonnes pratiques.						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Corrèze Tourisme			AMI Atout France Etude REUT Nouvelle Aquitaine Fond Tourisme Durable			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Partenaires : Etat, ADEME, ADT 24/23, CRT, Interfilière, CRT Nouvelle Aquitaine, Service Transition écologique Cibles : Opérateurs touristiques (hébergements, opérateurs de loisirs)						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les opérateurs touristiques : image – gain financiers • Pour la collectivité : préservation de la ressource en eau en réduisant les besoins et les prélèvements • Pour le maître d'ouvrage : participation aux objectifs de réduction des prélèvements en eau dans le secteur du tourisme, participation par ces actions à positionner la Corrèze comme un territoire pro-actif dans la préservation de ses ressources, préservation de l'image du territoire et favorisation du développement d'un tourisme durable respectueux des ressources du territoire.						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Echelle départementale						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Tourisme dépendant de l'eau en Corrèze : usages baignades, golfs. Prise en compte assez limitée de la gestion de l'eau par les opérateurs Saisonnalité très forte de l'activité touristique : 37% de la fréquentation sur 2 mois d'été Des consommations importantes au niveau des gros équipements touristiques						
Résultats attendus						

AMI Atout France : 15 opérateurs accompagnés en 2025

Etude REUT : identification des possibilités et conditions de mise en œuvre de la REUT dans les établissements touristiques. Favoriser l'émergence de dispositifs d'aides financières ad'hoc.

Méthode indicative de mise en œuvre de l'action

Etude REUT des eaux non conventionnelles dans les hébergements touristiques :

Cette étude menée par le CRT Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'interfilière du tourisme durable (UMIH NA, NAHPA, UNAT NA) au travers d'un diagnostic réalisé sur 80 établissements touristiques de Nouvelle Aquitaine, vise à produire des fiches pratiques de recommandation pour mettre en place la REUT dans les différentes typologies d'hébergements touristiques. Cette étude sera réalisée pour l'été 2025 et la sensibilisation, la diffusion des bonnes pratiques, la mise en place d'expérimentations pilotes seront par la suite réalisées.

AMI Atout France :

Janvier 2025 : recherche de prestataires touristiques souhaitant participer au programme d'accompagnement à la gestion efficace de la ressource en eau. Le charge de mission s'appuiera sur les nombreux contacts établis dans le cadre du Fonds Tourisme Durable depuis 2021.

1er semestre 2025 : les prestataires engagés participeront aux formations de Betterfly Tourisme

Jusqu'à fin 2025 : accompagnements des prestataires par le chargé de mission pour élaboration et mise en œuvre des plans d'actions. Ces accompagnements pourront se poursuivre au-delà de 2025, au besoin.

Actions de sensibilisation :

Organisation de journées de sensibilisation en lien avec publication de newsletters,

Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
Difficulté à mobiliser les acteurs Faible priorisation du sujet du fait d'un coût faible de la ressource et d'absence de problématiques aiguës. Condition de la mise en œuvre de l'action à l'obtention des financements de l'AMI Atout France	Financements mobilisables RH en accompagnement Mobilisation de partenaires (Interfilière Nouvelle Aquitaine, CRT, Atout France) Adhésion des opérateurs touristiques
Coût(s) estimé(s)	Financier(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
32K€ (AMI Atout France)	ADEME Atout France Autofinancement : 2K€
Indicateurs de suivi	
• Nombre d'opérateurs accompagnés • Nombre d'actions de sensibilisation menées • Diversité des types d'opérateurs accompagnés.	

B.1.2 : Adapter les usages aux disponibilités saisonnières du milieu /du sous bassin concerné

B.1.2.1 – Adapter les calendriers sportifs				Axe de travail concerné		
				Préserver et mobiliser la ressource	Éviter - Réduire	Connaître, gérer, partager
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Adapter les usages aux disponibilités saisonnières du milieu /du sous bassin concerné					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Adaptation du calendrier des manifestations sportives nautiques à la disponibilité de la ressource et aux exigences des milieux aquatiques						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Les fédérations sportives			NC			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CD19, EDF hydro, FD de pêche, DDT, GEMAPI, AEAG, EPIDOR						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour la collectivité : pérennisation de la mise en œuvre de manifestations sportives (effet direct et indirect) • Pour le maître d'ouvrage : pérennisation des pratiques						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Vézère, Dordogne, Maronne						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
La tension croissante sur la ressource en eau, l'impact potentiel de certaines manifestations suscitent des questionnements voire des frictions entre acteurs compromettant in fine l'acceptabilité voire la réalisation d'évènements sportifs importants certes pour les sportifs mais aussi pour notre territoire en termes de fréquentation et de promotion du département (mondiaux CK, Raid, etc.).						
Résultats attendus						
Conciliation des exigences afin de trouver les adaptations et compromis permettant de sécuriser les pratiques dans le temps.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Travail sur les besoins des fédérations et partage du diagnostic Elaboration d'un planning annuel « perpétuel » des enjeux de gestion de l'eau et de biodiversité Construction d'une grille de préparation de manifestations permettant d'intégrer les enjeux de gestion de l'eau et de biodiversité dans les dossiers de candidature ou d'autorisation administrative.						
Frein(s) potentiel(s)			Levier(s) ou facteur(s) de réussite			
Manque adhésion, refus du changement			Prise de conscience des enjeux, confiance entre acteurs			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
15 k€			NC			
Indicateurs de suivi						
• NC						

B.1.2.2 - Restructurer la ressource en eau

B.1.2.2 – Restructurer la ressource en eau		Axe de travail concerné				
		Préserver et mobiliser la ressource	Evaluer - Réduire	Connaître, gérer, partager		
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Adapter les usages aux disponibilités saisonnières du milieu /du sous bassin concerné					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Restructuration de l'alimentation en eau potable sur le territoire du Syndicat						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Syndicat mixte des eaux de l'Auvézère			Schéma directeur			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
Maître d'œuvre SOCAMA, Délégataire SAUR, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Départemental de la Corrèze, DDT et ARS.						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour les citoyens : • Pour la collectivité : • Pour le maître d'ouvrage : Les objectifs à terme sont d'apporter des solutions techniques permettant d'optimiser et sécuriser l'approvisionnement en eau tant sur le plan qualitatif que quantitative. En effet, les scénarios de restructuration de la ressource doivent prendre en compte des contraintes qualitatives (ressource – traitement) et quantitatives (bilan besoins – ressources fiabilisé).						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Le Syndicat Mixte des Eaux de l'Auvézère regroupe 13 communes : Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssenac, Concèze, Lubersac, Montgibaud, Saint-Éloy-les-Tuileries, Saint-Julien-le-Vendômois, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Sornin-Lavolps, Ségur-le-Château, Troche et une partie de l'Agglomération du Bassin de Brive : Chabrignac, Juillac, Lascaux, Saint-Bonnet-Larivière, Vignols et Rosiers-de-Juillac. Le Syndicat dessert environ 6 885 abonnés pour une population d'environ 11 000 habitants (données 2022).						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
Le réseau AEP comporte 2 unités de distribution : -UDI Auvézère Nord-Est (alimenté par 2 groupes de captages) -UDI Auvézère Réseau Principal (alimenté par la prise d'eau sur l'Auvézère). La prise d'eau des Quatre Moulins ne constitue pas une ressource suffisante du fait que le débit réservé de cette rivière n'est pas continuellement disponible ce qui ne permet pas au titre du code de l'environnement d'autoriser ou de régulariser la prise d'eau actuelle. Le débit du cours d'eau de l'Auvézère est passé en dessous du DMB déterminé (0.3 m3/s) : 285 jours en 2011, 173 jours en 2017 et 182 jours en 2022.						
Résultats attendus						

L'enjeu est de **satisfaire les besoins actuels et futurs**.

Le besoin moyen de l'UDI Auvézère Nord- Est de 361 m³/j, le besoin moyen de l'UDI Auvézère Réseau Principal est de 1 945 m³/j soit un besoin total de 2 306 m³/j.

Au regard des projets de développement, le besoin moyen futur a été évalué à 2 500 m³/j.

Au final, le besoin de pointe futur à l'horizon 2035 a été estimé à 3 754 m³/j .

Méthode indicative de mise en œuvre de l'action

Dans le cadre de l'étude actuellement conduite par le Syndicat, une 1^{ère} phase d'étude a été rendue (15 juillet 2024). Plusieurs scénarii sont à l'étude :

- un pompage sur la Vézère en aval d'Uzerche,
- un pompage sur la Vézère en amont de Vigeois,
- un pompage sur la Vézère dans Vigeois,
- un pompage sur la Vézère à Comborn,
- la création d'un bassin de stockage d'eau brute alimentée par la prise d'eau actuelle sur l'Auvézère, sur le site de Las Junias (le plus probable).
- la création d'une retenue en barrage de l'Auvézère sur la commune de Benayes (scénario non probable au regard du classement en liste 1 de l'Auvézère).

Chaque scénario de restructuration fera l'objet d'un descriptif technique qui fera ressortir :

- les ressources conservées et abandonnées
- la nature des risques auxquels ces ressources peuvent être sujettes (quantité et qualité),
- le recensement des ouvrages ou équipements conservés,
- le recensement des ouvrages ou équipements à créer,
- les renforcements à programmer pour répondre à des projets futurs.

De plus, il a été étudié la possibilité d'interconnexions à partir de collectivité voisines : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et le Syndicat Vienne Briance Gorre mais ces possibilités ont été exclus car il n'existe pas d'excédent de production capable de secourir le Syndicat.

Frein(s) potentiel(s)	Levier(s) ou facteur(s) de réussite
Les démarches administratives complexes Le coût du projet.	L'accompagnement financier mobilisable.
Coût(s) estimé(s)	Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)
Estimation sommaire des scénarios entre 16 600 000 € et 20 200 000 €.	Conseil Départemental de la Corrèze Agence de l'Eau Adour-Garonne Etat, Europe

Indicateurs de suivi

- Validation du scénario de restructuration
- Lancement des travaux et avancement de leur bonne exécution.

B.1.2.3 - Optimiser les calendriers sportifs

B.1.2.3 – Optimiser les calendriers sportifs			Axe de travail concerné			
			Préserver et mobiliser la ressource	Evaluer - Optimiser	Connaître, gérer, partager	
Objectif stratégique	Réduire les besoins					
Objectif opérationnel	Adapter les usages aux disponibilités saisonnières du milieu/sous bassin concerné					
Type d'action	Animation Communication	Études	Travaux	Aide financière	Maîtrise foncière	
Description de l'action						
Conciliation des usages de l'eau dans le cadre des pratiques sportives à travers une identification des différents acteurs et des contraintes liées à chacun de ces acteurs						
Maître(s) d'ouvrage – Pilote(s) de l'action			Lien avec d'autres démarches/actions			
Le comité départemental de Canoë-Kayak			CDESI			
Partenaire(s) / Acteur(s) à mobiliser ou Cible(s)						
CD19 (CDESI), EDF hydro, FD de pêche, DDT, GEMAPI, AEAG, EPIDOR, SDJES, OFB,						
Objectifs spécifiques pour le(s) partenaire(s) / acteur(s) concerné(s)						
• Pour la collectivité : pérennisation de la mise en œuvre de manifestations sportives (effet direct et indirect) • Pour le maître d'ouvrage : pérennisation des pratiques / des manifestations						
Localisation : Secteur(s) géographique(s) couvert(s) par l'action						
Vézère, Dordogne, Maronne						
Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Contexte ou Etat initial de la situation traitée par l'action (indicateurs d'états initiaux)						
La tension croissante sur la ressource en eau et le milieu naturel ainsi que les penchants des différents acteurs sur les pratiques des autres soulèvent des questionnements sur les différents usages dont ceux liés aux manifestations sportives. Ceci jusqu'à la remise en question de ces événements importants pour le territoire, que ce soit en termes économique, de rayonnement national et international, de fréquentation, de promotion et du lien social qui en découle.						
Résultats attendus						
Instaurer un dialogue afin de trouver les adaptations et compromis permettant de sécuriser les pratiques dans le temps en s'appuyant sur des vérités scientifiques et des données vérifiées, en abordant l'ensemble des usages de manière équitable.						
Méthode indicative de mise en œuvre de l'action						
Travail sur les besoins des fédérations et partage du diagnostic Partage des enjeux de gestion de l'eau et de biodiversité Instauration de liens pérennes entre les acteurs pour créer des échanges en amont des manifestations Programmation d'études complémentaires indépendantes pour mesurer les impacts						
Frein(s) potentiel(s)			Lever(s) ou facteur(s) de réussite			
Manque adhésion, refus du changement, penchants			Prise de conscience des enjeux, confiance entre acteurs, données scientifiques et perspectives à long terme.			
Coût(s) estimé(s)			Financeur(s) potentiel(s) et contribution(s) estimative(s)			
Équivalent temps plein à déterminer + Études éventuelles			A déterminer entre les différents acteurs Financements au travers de la mise en place du plan départemental de gestion de l'eau			
Indicateurs de suivi						